



ONG MON ENFANT, MA VIE

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le bureau Exécutif est le responsable de l'organe permanent de coordination et de gestion courante de l'ONG.

A ce titre, il est en charge de :

- Coordonner toutes les propositions de ses membres et en juger la pertinence pour solliciter l'approbation du CA,
- L'implication de tous les services relevant de son périmètre,
- Proposer au CA les orientations et les plans stratégiques,
- Assurer la mise en œuvre des activités retenues par l'AG et le CA,
- Établir et présenter les rapports d'activités et financiers retenues à l'AG et par le CA,
- Rechercher et identifier les financements et partenaires,
- Préparation du bilan annuel d'activités et prévisions budgétaires,
- Coordonner avec la Trésorerie, les décaissements liés aux différents projets validés par le CA,



COMMISSION PROJET/PLANIFICATION

La commission Projet/Planification est responsable de la conception, de la planification et de la mise en œuvre de tous les projets de l'ONG en appui et sous la supervision du Directeur Exécutif de l'ONG.

A ce titre, elle est en charge de :

- Appuyer le Bureau Exécutif dans la gestion efficace et efficiente des projets conformément aux principes de Mon Enfant, Ma Vie et de ses partenaires,
- Conseiller le Bureau Exécutif sur les choix des projets à mener au nom de l'ONG,
- Assurer la coordination dans le cadre des propositions d'idées de projets,
- Faire des recherches sur les idées de projet afin de fournir les données de base pour la conception et le montage des projets,
- Planifier la mise en œuvre du ou des projets de l'ONG avec un chronogramme clair, concis et concret,
- Collaborer avec la commission suivi évaluation de projet pour s'assurer de l'exécution et la mise en œuvre des activités planifiées,
- Élaborer les rapports mensuels, trimestriels et annuels d'activités en collaboration avec les autres départements..

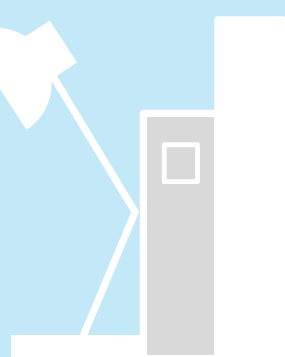


COMMISSION RELATIONS & PARTENARIATS EXTÉRIEURS

La commission des Relations et Partenariats Extérieurs veille à l'image de l'ONG à l'extérieur ainsi qu'aux partenariats qui pourraient être tissés. Elle vient en appui au Directeur Exécutif dans le cadre de l'engagement du Bureau Exécutif pour la mise en œuvre des orientations établies par le CA.

A ce titre, elle est en charge de :

- Analyser le marché, rechercher, identifier et entretenir les partenariats à l'extérieur,
- Elle développe des plans d'actions afin de gérer et accroître les partenariats existants,
- Elle est garant des bailleurs de fonds par son réseau de partenaires et renforce le développement des ressources de l'ONG en élaborant et mettant en œuvre des partenariats stratégiques de mécénat ou de parrainage avec des entreprises/structures partenaires,
- Analyser les résultats pour évaluer les performances et la rentabilité de chaque accord,
- Développer des programmes d'engagement parmi les dirigeants de l'ONG et des partenaires,
- Définir en collaboration avec les membres du BE, une stratégie globale de développement des différents partenariats,
- Être force de proposition pour toutes approches de partenariats





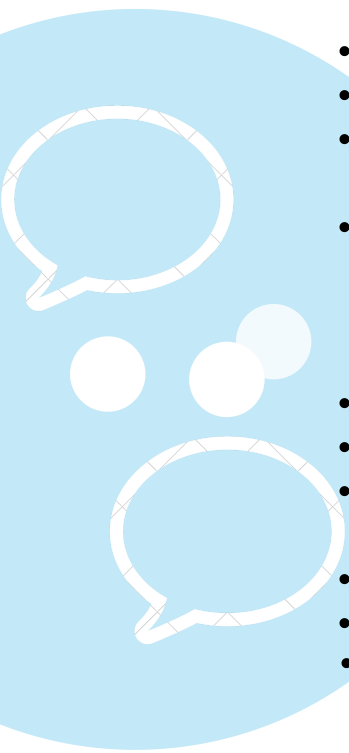
ONG MON ENFANT, MA VIE

COMMISSION COMMUNICATION & MÉDIA

La commission de la Communication & Médias vient en appui au CA et au BE dans le cadre de l'amélioration du brand image de l'ONG. En appui à ceux-ci, elle définit et propose une charte graphique pour l'ONG dans le cadre d'une stratégie globale de Com.

A ce titre, elle est en charge de :

- Promouvoir les bonnes pratiques de communication en ligne avec la stratégie de l'ONG,
- Gérer le site web et tous autres supports de com (création, refonte ou évolution),
- La communication externe de l'ONG,
- Développer des idées innovatrices et interactives allant dans le sens de l'augmentation du nombre de hits sur les différents canaux de Communication,
- Procéder aux actions de création de « buzz » et de visibilité sur le web, en particulier sur les réseaux sociaux ; assurent eux-mêmes la partie animation et communication rédactionnelle ; participent à la définition de la stratégie de communication sur les médias sociaux,
- Veiller au brand image de l'ONG,
- Assurer la cellule de crise en collaboration avec le CA et le BE,
- Mettre à jour tous les supports de présentation en collaboration avec tous les acteurs,
- Suivre la performance des actions de communication digitale
- Proposer des plans de com efficaces et en assurer le suivi
- L'organisation des conférences de presse autour des évènements et projets de l'association



COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES & PARTENARIATS LOCAUX

La commission Relations Publiques & Partenariats Locaux est le délégué de l'ONG auprès des instances publiques et privées en local. Elle assure ce rôle en étroite collaboration avec le Directeur Exécutif.

A ce titre, elle est en charge de :

- Créer des partenariats avec les services étatiques et toutes autres entreprises publiques et privées évoluant sur le territoire Guinéen,
- Assurer le dispatching et le suivi des courriers de l'ONG vers les entreprises publiques et privées en Guinée,
- S'assurer de l'application rigoureuse des textes dans le cadre de l'organisation de tous évènements,
- Coordonner le déplacement et l'accueil des délégations publiques et privées,
- Proposer la participation de l'ONG à tous évènements pouvant la concerner



COMMISSION SUIVI/ ÉVALUATION

En étroite collaboration avec le Bureau Exécution, la Commission Suivi/Évaluation a un rôle transverse dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du CA.

A ce titre, il est en charge de :

- Développer et coordonner le système de suivi et évaluation des projets et programme de l'ONG,
- Élaborer le plan de suivi – évaluation et participe à la documentation du contexte, des objectifs, des besoins et des activités,
- Identifier les indicateurs de performance et y apporté des recommandations au besoin,
- Participer à l'évaluation des besoins, des objectifs, des ressources, des résultats et au renforcement de capacités des acteurs,
- Contribuer à l'identification et à la formulation des projets
- Participer à la rédaction des rapports et plannings d'activités et rédiger les rapports trimestriels et annuels des projets,.